



**US Buyback Leaders ETF
(Anciennement US Buyback Leaders Fund)**

États financiers annuels

31 décembre 2016

US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En sa qualité de gestionnaire du Fonds, Harvest Portfolio Group Inc. a préparé les états financiers ci-joints, qui ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations figurant dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient les procédés appropriés permettant d'assurer la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements du gestionnaire. Les principales conventions comptables, qui s'appliquent au Fonds selon le gestionnaire, sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Son rapport est joint aux états financiers dont il fait partie intégrante.

Pour le compte de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 27 mars 2017



Le 27 mars 2017

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de US Buyback Leaders ETF (anciennement US Buyback Leaders Fund) (le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent l'état de la situation financière aux 31 décembre 2016 et 2015 et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour la période allant du 25 mars 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que l'état financier comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle de l'état financier, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l
PwC Tower, 18 York Street, bureau 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863-1133, Téléc. : +1 416 365-8215



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2016 et 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour la période allant du 25 mars 2015 au 31 décembre 2015, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(Signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

US Buyback Leaders ETF

(Anciennement US Buyback Leaders Fund)

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE				
Au 31 décembre	2016		2015	
Actif				
Actif courant				
Placements	22 815 984	\$	42 417 146	\$
Trésorerie	722 765		286 649	
Dividendes à recevoir	33 575		79 241	
	23 572 324		42 783 036	
Passif				
Passif courant				
Distributions à payer (note 4)	276 257		537 604	
Moins-value latente sur contrats de change à terme (note 6)	446 811		483 870	
	723 068		1 021 474	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	22 849 256	\$	41 761 562	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables				
Série A	20 634 398	\$	39 001 565	\$
Série U (CAD)	2 214 858		2 759 997	
Série U (USD)	1 651 585		1 986 896	
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)				
Série A	2 496 723		5 025 054	
Série U	195 850		253 500	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part				
Série A	8,26	\$	7,76	\$
Série U (CAD)	11,31		10,89	
Série U (USD)	8,43		7,84	

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

US Buyback Leaders ETF

(Anciennement US Buyback Leaders Fund)

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL			
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour la période allant du 25 mars 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015			
	2016		2015
Revenu			
Gain (perte) net sur les placements			
Dividendes	822 186	\$	828 681
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	(2 567 254)		(574 128)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	3 485 342		(1 439 963)
Gain (perte) net sur les placements	1 740 274		(1 185 410)
Gain (perte) net sur les dérivés			
Gain (perte) de change net réalisé	1 126 666		(4 390 909)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	35 685		(481 732)
Gain (perte) net sur les dérivés	1 162 351		(4 872 641)
Revenu total (net)	2 902 625	\$	(6 058 051)
Charges (note 5)			
Frais de gestion	295 743		310 638
Retenues d'impôt	128 444		123 157
Coûts des communications aux porteurs de parts	75 180		78 730
Honoraires d'audit	30 301		45 383
Honoraires des agents des transferts	10 108		9 311
Droits de garde et frais bancaires	36 776		41 050
Frais du comité d'examen indépendant	5 145		5 149
Droits de dépôt	15 626		8 688
Frais juridiques	13 817		40 380
Coûts de transactions (note 8)	74 501		72 140
Total des charges	685 641		734 626
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 216 984	\$	(6 792 677)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	2 077 519	\$	(6 617 015)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série U	139 465		(175 662)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – série A (note 4)	0,48	\$	(1,30)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part – série U (note 4)	0,62		(0,60)

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES SÉRIES		
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour la période allant du 25 mars 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015		
	2016	2015
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	41 761 562 \$	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 216 984 \$	(6 792 677) \$
Transactions sur parts rachetables		
Produit des émissions de parts rachetables	-	55 436 464
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	-	40
Annulation des parts rachetables	(381 513)	(1 674 205)
Rachat de parts rachetables	(19 144 640)	(49 982)
Païement aux porteurs de parts de fractions de parts sur les transferts de la série U à la série A	(20)	-
Rémunération des placeurs pour compte	-	(2 910 414)
Coût de l'émission	-	(615 861)
Opérations des porteurs de parts – montant net	(19 526 173) \$	50 186 042 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(1 603 117)	(1 631 803)
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(1 603 117) \$	(1 631 803) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	22 849 256 \$	41 761 562 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A		
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour la période allant du 25 mars 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015		
	2016	2015
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	39 001 565 \$	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 077 519 \$	(6 617 015) \$
Transactions sur parts rachetables		
Produit des émissions de parts rachetables	-	51 538 820
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	-	40
Annulation des parts rachetables	(381 513)	(1 674 205)
Rachat de parts rachetables	(18 747 181)	-
Transfert des parts rachetables de série U	173 281	548 082
Rémunération des placeurs pour compte	-	(2 705 788)
Coût de l'émission	-	(571 677)
Opérations des porteurs de parts – montant net	(18 955 413) \$	47 135 272 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(1 489 273)	(1 516 692)
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(1 489 273) \$	(1 516 692) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	20 634 398 \$	39 001 565 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

US Buyback Leaders ETF
(Anciennement US Buyback Leaders Fund)

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET		
ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES		
SÉRIE U		
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour la période allant du 25 mars 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015		
	2016	2015
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	2 759 997 \$	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	139 465 \$	(175 662) \$
Transactions sur parts rachetables		
Produit des émissions de parts rachetables	-	3 897 644
Rachat de parts rachetables	(397 459)	(49 982)
Transfert de parts rachetables à la série A	(173 301)	(548 082)
Rémunération des placeurs pour compte	-	(204 626)
Coût de l'émission	-	(44 184)
Opérations des porteurs de parts – montant net	(570 760) \$	3 050 770 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Remboursement de capital	(113 844)	(115 111)
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(113 844) \$	(115 111) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	2 214 858 \$	2 759 997 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

US Buyback Leaders ETF

(Anciennement US Buyback Leaders Fund)

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE		
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 et pour la période allant du 25 mars 2015 (début des activités) au 31 décembre 2015	2016	2015
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 216 984 \$	(6 792 677) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	2 567 254	574 128
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(3 485 342)	1 439 963
Variation de la plus-value (moins-value) latente sur opérations de change	(35 685)	481 732
Produit de la vente de placements	61 142 936	27 548 774
Acquisition de placements	(41 027 436)	(71 980 010)
Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie	44 292	(77 104)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	21 423 003 \$	(48 805 194) \$
Activités de financement		
Produit des émissions de parts rachetables	-	55 436 464
Paiement aux porteurs de parts de fractions de parts sur les transferts de la série U à la série A	(20)	-
Annulation des parts rachetables	(381 513)	(1 674 205)
Rachat de parts rachetables	(18 740 890)	(49 982)
Rémunération des placeurs pour compte	-	(2 910 414)
Coût d'émission	-	(615 861)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (après réinvestissement des distributions)	(1 864 464)	(1 094 159)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(20 986 887) \$	49 091 843 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	436 116	286 649
Trésorerie au début de la période	286 649	-
Trésorerie à la fin de la période	722 765 \$	286 649 \$
Autres informations sur les flux de trésorerie		
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	739 408 \$	626 283 \$

*Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

US Buyback Leaders ETF

(Anciennement US Buyback Leaders Fund)

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2016

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	En % de l'actif net
ACTIONS				
Banques et autres services financiers				
10 016	American International Group Inc.	782 381	877 241	3,8
34 224	Bank of America Corporation	763 609	1 014 304	4,4
9 034	The Allstate Corporation	799 431	897 967	3,9
3 234	The Goldman Sachs Group, Inc.	753 817	1 038 484	4,6
5 794	The Travelers Companies, Inc.	780 516	951 209	4,2
		3 879 754	4 779 205	20,9
Consommation discrétionnaire				
10 800	CBS Corporation cat. B	800 574	921 430	4,0
17 674	Macy's, Inc.	1 126 174	848 759	3,7
9 230	Marriott International, Inc. cat. A	933 455	1 023 404	4,5
5 400	McDonald's Corporation	885 031	881 456	3,9
23 272	Twenty-First Century Fox, Inc., cat. A	835 946	875 098	3,8
		4 581 180	4 550 147	19,9
Énergie				
10 506	Valero Energy Corporation	831 403	962 565	4,2
		831 403	962 565	4,2
Soins de santé				
10 702	AbbVie Inc.	851 031	898 717	3,9
8 346	Gilead Sciences, Inc.	1 023 230	801 488	3,5
		1 874 261	1 700 205	7,4
Industries				
4 812	Cummins Inc.	810 420	881 950	3,9
20 816	General Electric Company	813 191	882 123	3,9
3 052	Northrop Grumman Corporation	910 979	951 923	4,2
4 320	The Boeing Company	745 718	901 907	4,0
6 770	Union Pacific Corporation	806 618	941 301	4,1
6 088	United Technologies Corporation	819 147	894 972	3,9
		4 906 073	5 454 176	24,0
Technologie de l'information				
5 400	Apple Inc.	836 947	838 730	3,7
26 708	Corning Incorporated	677 645	869 273	3,8
10 310	Microsoft Corporation	832 586	859 162	3,8
8 444	Motorola Solutions, Inc.	693 319	938 632	4,1
9 230	QUALCOMM Incorporated	714 682	807 038	3,5
		3 755 179	4 312 835	18,9
Immobilier				
41 830	Host Hotels & Resorts Inc.	942 755	1 056 851	4,6
		942 755	1 056 851	4,6
Total des placements		20 770 605	22 815 984	99,9
Contrats de change à terme (note 6)			(446 811)	(2,0)
Autres actifs moins les passifs			480 083	2,1
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			22 849 256	100,0

US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

NOTES ANNEXES

31 décembre 2016

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le US Buyback Leaders ETF, anciennement US Buyback Leaders Fund, (le « Fonds ») est un fonds d'investissement créé en vertu du régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 25 février 2015, la date de création. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création, le 25 février 2015, et le début des activités, le 25 mars 2015. Le 25 mars 2015, le Fonds a procédé à un premier appel public à l'épargne de 5 000 000 parts de série A à un prix unitaire de 10,00 \$ pour un produit brut de 50 000 000 \$ et de 311 500 parts de série U à 10,00 \$ US par part pour un produit brut de 3 115 000 \$ US (3 897 644 \$ CA). Le 23 avril 2015, une option de surallocation visant l'acquisition de 153 882 parts supplémentaires de série A a été exercée à un prix par part de 10,00 \$, pour un produit brut de 1 538 820 \$. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts des distributions trimestrielles en espèces ainsi que la possibilité d'une appréciation du capital, tout en offrant une exposition aux grandes capitalisations américaines qui procèdent aux programmes de rachats d'actions (« buybacks ») les plus significatifs. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investira en maintenant une pondération égale, dans un portefeuille composé des titres de capitaux propres de 25 sociétés envisageables pour un placement ayant les plus importants programmes de rachats d'actions et dont la capitalisation boursière atteint au moins 10 milliards \$ US au moment de l'investissement.

Le 19 septembre 2016, les porteurs de parts de séries A et U ont approuvé la conversion du Fonds en fonds négocié en bourse (« FNB ») pour une entrée en vigueur le 24 octobre 2016 et le nom a été changé pour US Buyback Leaders ETF. Les parts de série A et U se négocient depuis comme des parts de FNB, sous les symboles HUL et HUL.U respectivement. Les parts de série U sont destinées aux investisseurs qui souhaitent effectuer un placement en dollars américains. Elles n'étaient pas inscrites à la cote d'une bourse de valeurs antérieurement à la conversion.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (l'« IASB »). La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 27 mars 2017.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables de tous les autres actifs et passifs financiers au coût amorti se rapprochent de leur juste valeur en raison d'échéance à court terme. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé selon les IFRS.

Juste valeur des placements et instruments dérivés

Les placements et instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits

US Buyback Leaders ETF

(Anciennement US Buyback Leaders Fund)

et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des contrats de change à terme.

Les placements et instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon les IFRS, la norme IAS 32, Instruments financiers : présentation, exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Les parts du Fonds comprennent différents droits de rachat et dans certains cas s'établissent à 95 % de la valeur de marché des parts inscrites en bourse. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les gains (et les pertes) nets réalisés à la vente de placements et la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les frais d'exploitation, revenus, gains et pertes en capital réalisés et latents communs du Fonds sont habituellement répartis entre les séries proportionnellement à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables relatif à chacune. Les gains et les pertes réalisés ou latents sur contrats de change à terme sont attribués uniquement à la série A.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans les états du résultat global, aux postes « Gain (perte) net de change réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans les états de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds conclura des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations de change. Leur juste valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel du contrat et ajustée du risque de contrepartie. À la liquidation du contrat, le gain (ou la perte) est comptabilisé à titre de gain (perte) net de change réalisé.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative de chaque série à une date donnée correspond à la quote-part des actifs du Fonds revenant à chaque série moins la quote-part du passif du Fonds revenant à cette série, à l'exception des contrats à terme uniquement attribués à la série A, exprimée en dollars canadiens au taux de change applicable à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative

US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

par part seront calculées chaque jour ouvrable. « Jour ouvrable » s'entend d'un jour au cours duquel la Bourse de Toronto est ouverte.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans les états du résultat global représente l'augmentation (ou la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour une série donnée divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période visée pour la série concernée.

Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds a enregistré des pertes autres qu'en capital de 957 591 \$ et des pertes en capital nettes de 3 860 921 \$ pouvant être reportées en avant aux fins fiscales.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujétiés à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

- a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Veuillez vous reporter à la note 7 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à l'activité du Fonds pour déterminer si le but de celui-ci est d'investir sur la base du rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

Normes comptables publiées mais non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

La version définitive de la norme IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle d'affaires dans lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus dynamique des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018 mais peut être adoptée plus rapidement. En outre, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le Fonds est en train d'évaluer les effets de la norme IFRS 9.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie, chacune représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. Sauf pour ce qui est prévu dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part donne droit à un vote à toutes les assemblées de porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts des séries A et U se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles HUL et HUL.U respectivement. Avant la conversion, les parts de série U n'étaient pas négociées en bourse. Au 31 décembre 2016, les cours de clôture des parts des séries A et U s'établissaient à 8,43 \$ et 8,59 \$ US respectivement (7,56 \$ pour la série A au 31 décembre 2015).

Après la conversion en FNB, le Fonds a annulé son programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Avant la conversion, le Fonds a été autorisé à acheter jusqu'à 492 035 parts de série A du Fonds à des fins d'annulation dans le cours normal des activités sur la Bourse de Toronto et sur d'autres marchés canadiens. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, 54 300 parts de série A ont été rachetées à des fins d'annulation pour un montant de 381 513 \$ (200 400 parts en 2015 pour 1 674 205 \$).

Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier ou souscripteur désigné peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre déterminé de parts du FNB. Un jour ouvrable s'entend d'un jour au cours duquel la Bourse de Toronto est ouverte.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émettra ou rachètera au courtier ou au souscripteur désigné des parts, avant le troisième jour ouvrable suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre entier déterminé de parts émises ou rachetées un courtier ou souscripteur désigné doit effectuer, ou recevoir, le paiement, se composant :

- (a) De valeurs mobilières et d'espèces pour un montant total équivalent à la valeur liquidative des parts rachetées; ou
- (b) D'espèces pour un montant équivalent à la valeur liquidative des parts rachetées

Chaque jour ouvrable, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts en espèces ou échanger des parts contre des valeurs mobilières et des espèces. Les parts rachetées en espèces peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la Bourse de Toronto le jour effectif du rachat, dans la limite maximale de leur valeur liquidative. Les parts échangées contre des valeurs mobilières le seront sur la base d'un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat, moyennant le versement de valeurs mobilières et d'espèces. Les parts seront rachetées lors de l'échange.

Avant la conversion en FNB, les parts pouvaient être déposées pour rachat mensuel avant 17 h (heure de Toronto) le 10e jour ouvrable précédant le dernier jour ouvrable du mois applicable. Sur réception de l'avis de rachat par le Fonds, le porteur d'une part était admissible à recevoir un prix par part équivalant au montant le moins élevé entre :

US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

- (a) 95 % du cours sur le marché principal sur lequel les parts sont cotées durant la période de 20 jours ouvrables se terminant immédiatement avant la date de rachat mensuel; et
- (b) 100 % du « cours de clôture » sur le marché principal sur lequel les parts sont cotées en vue de leur négociation en date de rachat mensuel.

En outre, avant la conversion, les parts de série U pouvaient être rachetées ou converties en parts de série A sur une base mensuelle dans les mêmes conditions que celles applicables aux parts de série A. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 14 200 parts de série U ont été rachetées et annulées pour un montant de 134 389 \$ (5 000 en 2015 pour un montant de 49 982 \$) et 17 250 parts de série U (53 000 en 2015) ont été converties en 23 364 parts de série A pour un montant de 173 281 \$ (71 567 en 2015 pour un montant de 548 082 \$).

Avant la conversion et en accord avec le prospectus du Fonds, en plus des droits de rachat mensuel, à partir de septembre 2016 des parts pouvaient être remises sur une base annuelle pour rachat à la valeur liquidative par part l'avant-dernier jour ouvrable de septembre, moyennant l'observation de la période d'avis de rachat exigé, les porteurs de parts recevant le paiement au plus tard le 15e jour ouvrable du mois suivant. Le 30 septembre 2016, 2 319 908 parts de série A ont été rachetées et annulées pour un montant de 17 420 189 \$ et 26 200 parts de série U ont été rachetées et annulées pour un montant de 263 071 \$.

Les parts suivantes ont été rachetées ou annulées pendant les périodes indiquées :

	Série A	Série U
Date d'émission initiale le 25 mars 2015 et surallocation	5 153 882	311 500
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	5	-
Annulation des parts rachetables	(200 400)	-
Rachat de parts rachetables	-	(5 000)
Transferts entre les séries	71 567	(53 000)
Total des parts en circulation au 31 décembre 2015	5 025 054	253 500
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	-	-
Annulation des parts rachetables	(54 300)	-
Rachat de parts rachetables	(2 497 395)	(40 400)
Transferts entre les séries	23 364	(17 250)
Total des parts en circulation au 31 décembre 2016	2 496 723	195 850

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est élevé à 4 309 315 pour la série A (5 072 145 parts en 2015) et à 224 861 parts pour la série U (293 762 parts en 2015).

Distributions

Le Fonds s'efforce de procéder à des distributions trimestrielles en espèces aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois et de les verser au plus tard le 15e jour du mois suivant. À compter d'avril 2016, chaque année, le Fonds évaluera, à partir de ses observations de la conjoncture boursière, un montant de distribution pour l'année suivante et le communiquera. Le montant de distribution pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 s'est établi à 0,1 \$ par part par trimestre (0,1 \$ US par part par trimestre pour la série U), soit 1 603 117 \$ correspondant à 1 489 273 \$ pour la série A et 113 844 \$ pour la série U (1 516 692 \$ pour la série A et 115 111 \$ pour la série U en 2015).

Avant la conversion, le Fonds offrait aux porteurs de parts la possibilité de réinvestir les distributions trimestrielles sous forme de parts supplémentaires des séries A ou U en souscrivant à un régime de réinvestissement des distributions qui visait à ce que les distributions en espèces effectuées par le Fonds soient, au choix du porteur de parts, automatiquement réinvesties en parts supplémentaires des séries A ou U au nom de ce porteur de parts aux termes de ce régime. Le réinvestissement des distributions pour les parts de série A était effectué par achat sur le marché ou par émission sur le capital autorisé du Fonds, en fonction du cours des parts de série A par rapport à la valeur liquidative et à la disponibilité de parts sur le marché. Le réinvestissement des distributions pour les parts de série U était effectué par émission sur le capital autorisé du Fonds à la valeur liquidative. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, aucune part de série A pour réinvestissement n'a été émise sur le capital autorisé du Fonds (5 en 2015) et tous les autres réinvestissements provenaient de rachats sur le marché. Aucune

US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

part de série U n'était inscrite au régime de réinvestissement. Une fois la conversion effectuée, le régime de réinvestissement des distributions a été annulé.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et frais de service

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et le gestionnaire des placements à qui incombe de gérer ou de faire gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire est admissible au versement d'une rémunération au taux annuel de 0,75 % de la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds (taxes en sus), versée mensuellement à terme échu. Avant la conversion, le calcul se basait sur la VL moyenne hebdomadaire.

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les frais des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration liés au placement continu et à d'autres obligations. Ces frais se sont élevés à 70 620 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (69 709 \$ en 2015) et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs de parts qui figurent dans les états du résultat global.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises pour les parts de séries A uniquement. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou précisée dans le contrat d'une devise sous-jacente, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les gains (ou pertes) latents sur le contrat à terme sont présentés dans la variation de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change aux états du résultat global et affectés à la série A jusqu'à ce que le contrat soit liquidé ou dénoué en partie.

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Au 31 décembre 2016					
Contrepartie	Date de dénouement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix au contrat
La Banque de Nouvelle-Écosse notation A+	20 janvier 2017	19 932 702 \$ CA	15 200 000 \$ US	(446 811) \$	0,7626

Au 31 décembre 2015					
Contrepartie	Date de dénouement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix au contrat
La Banque de Nouvelle-Écosse notation A+	15 janvier 2016	41 188 380 \$ CA	30 000 000 \$ US	(483 870) \$	0,7284

US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Au 31 décembre 2016, 99,9 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables (101,6 % au 31 décembre 2015) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice aurait augmenté ou diminué d'environ 1 140 799 \$ (2 120 857 \$ au 31 décembre 2015).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie de fonctionnement du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2016				
Devise :	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollars américains	22 904 002 \$	20 379 514 \$	2 524 488 \$	11,0

* En dollars canadiens

Au 31 décembre 2015				
Devise :	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollars américains	42 558 745 \$	41 672 250 \$	886 495 \$	2,1

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent à 22 815 984 \$ (42 417 146 \$ au 31 décembre 2015) et à 88 018 \$ (141 599 \$ au 31 décembre 2015) respectivement.

Au 31 décembre 2016, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 126 224 \$ (44 325 \$ au 31 décembre 2015) ou 0,6 % (0,1 % au 31 décembre 2015) sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

Le Fonds a conclu un contrat de change à terme couvrant en tout temps en dollar canadien la quasi-totalité de la valeur de la quote-part des placements du portefeuille revenant à la série A.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Le Fonds est exposé à un risque de taux d'intérêt lorsqu'il investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds ne détient aucun titre à revenu fixe ou instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, comme décrit dans la note 4. Le paiement des rachats étant principalement effectué sous forme de parts, le FNB n'est pas exposé à un risque de liquidité significatif. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités. En outre, le FNB conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à ces fins.

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, tous les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds a conclu des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain (perte) latent sur contrats à terme.

Au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et soumise à une réglementation.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix);

Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de référence.

Classement des titres :

US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2016				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	22 815 984	-	-	22 815 984
Total des actifs financiers	22 815 984	-	-	22 815 984
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	(446 811)	-	(446 811)
Total des passifs financiers	-	(446 811)	-	(446 811)

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2015				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	42 417 146	-	-	42 417 146
Total des actifs financiers	42 417 146	-	-	42 417 146
Passifs financiers				
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	(483 870)	-	(483 870)
Total des passifs financiers	-	(483 870)	-	(483 870)

Le Fonds ne détenait aucun titre relevant du niveau 3 au 31 décembre 2016 ou au 31 décembre 2015 et il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pendant les exercices clos les 31 décembre 2016 ou 2015.

La valeur des actions est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et catégories.

Régions

Au	31 décembre 2016	
	\$*	% de l'actif net
Pays de l'émission		
États-Unis	22 815 984	99,9
Total	22 815 984	99,9

* En dollars canadiens

US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

Au	31 décembre 2015	
Pays de l'émission	\$*	% de l'actif net
États-Unis	42 417 146	101,6
Total	42 417 146	101,6

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	% de l'actif net	% de l'actif net
ACTIONS		
Industries	24,0	16,6
Banques et autres services financiers	20,9	20,8
Consommation discrétionnaire	19,9	15,8
Technologie de l'information	18,9	24,8
Soins de santé	7,4	-
Immobilier	4,6	-
Énergie	4,2	11,9
Matériaux	-	11,7
Total	99,9	101,6

8. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

US Buyback Leaders ETF (Anciennement US Buyback Leaders Fund)

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.